

QUAND LA FILIÈRE SORT DU BOIS : LES NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES DES RESSOURCES ET DES PROXIMITÉS AU SEIN DU SECTEUR FORÊT-BOIS

Construction de stratégies alternatives dans les massifs des Vosges et du Jura

Thèse de Jonathan **LENGLET**¹

Analyse de Jacques **STURM**²

Co-direction de la thèse :

Laurent Simon Professeur des Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Mérim Fournier, IGPEF, directrice du centre de Nancy d'AgroParisTech

La thèse a été préparée au sein du Laboratoire des dynamiques spatiales et recompositions de l'espace - UMR LADYSS 7533 CNRS en association avec l'Université de Lorraine, AgroParisTech, INRAE, UMR Silva. Elle a été réalisée dans le cadre du dispositif de formation doctorale des IPEF et financée sur une durée de trois ans par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Jonathan LENGLET est titulaire du diplôme d'ingénieur forestier AgroParisTech (2015) et IPEF (2016). Sa thèse s'est déroulée de 2016 à 2019 et, depuis septembre 2019, il est chargé d'ingénierie aux interfaces recherche et formation innovation pour les systèmes forêt-bois et leurs politiques dans les territoires au sein du centre de Nancy d'AgroParisTech.

Objet de la thèse :

Son interrogation fondamentale porte sur l'expression des nouvelles logiques territoriales au sein du secteur forêt-bois. « *A quelles conditions peuvent-elles devenir des leviers permettant l'émergence d'innovations et le dépassement de l'orthogonalité conceptuelle qui tend, a priori, à opposer filière et territoire ?* » Cette question lui paraît d'autant plus légitime que la remise en question de l'hégémonie de l'État et la diminution de ses capacités d'intervention conduisent à envisager de nouveaux modes de régulation.

Partant de cette interrogation, la thèse s'articule autour de deux parties : la première est une approche théorique et interdisciplinaire pour l'étude des systèmes dynamiques filière-territoire et la seconde consiste à observer, comprendre et analyser les dynamiques filière-territoire en se frottant à l'épreuve du terrain, en l'occurrence le département des Vosges et le massif du Jura.

Dans une première partie, Jonathan Lenglet passe en revue l'évolution de la notion de filière. Il souligne son faible degré d'encastrement dans les dynamiques sociales et spatiales et la nécessité

¹ Thèse de doctorat de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne -UFR de Géographie - École doctorale de Géographie de Paris - UMR LADYSS 75533 CNRS, Discipline Géographie, soutenue le 07 décembre 2020.

² Membre titulaire de l'Académie d'Agriculture de France, section 2 « Forêts et filière bois ».

du recours à un appareil analytique diversifié pour aborder directement ces questions. Puis il s'intéresse au territoire, forme de repli identitaire face à la mondialisation, espace de vie, espace social, espace vécu. La dimension relationnelle entre individus et avec l'espace et les modalités d'action collective sont les deux piliers de la territorialité qu'il retient dans son approche. Il explore dans cette partie méthodologique les facteurs explicatifs de la compétitivité des territoires, s'intéressant aux modèles qui spatialisent l'analyse en prenant en compte la mobilité à la fois des biens et des facteurs de production. L'innovation, entendue comme un processus de différenciation, est dépendante de changements organisationnels permettant d'activer ou d'empêcher des coordinations au sein des réseaux locaux. Le territoire peut-être au centre de processus de constitution d'un capital relationnel et d'interdépendances non-marchandes pouvant déboucher sur des formes de gouvernance spécifiques favorisant innovation et compétitivité.

En conclusion, il retient que le territoire est avant tout une construction intentionnelle, sociale et politique de l'espace, un processus dynamique. Cette « territorialisation » de l'économie apparaît comme l'une des clés de lecture de la réorganisation industrielle : le territoire est désormais envisagé comme un « gisement potentiel de compétitivité ».

Dans les développements théoriques de sa thèse, Jonathan Lenglet mobilise de nombreux auteurs, « l'école de la proximité », l'école hollandaise, les approches interactionnistes, institutionnalistes, s'intéressant à l'activation conjointe des proximités géographiques et relationnelles qui s'expriment en de nouvelles formes de gouvernance. Filière et territoire se répondent, se co-construisent, sur la base des ressources (en l'occurrence forestières) qui, de génériques évoluent en actifs spécifiques et labellisés afin d'échapper, au moins partiellement, à la concurrence mondiale fondée sur les coûts. Ces innovations font appel à l'inventivité des territoires (circuits courts, coopératives, écologie industrielle, économie sociale et solidaire, ...) et ne sont pas uniquement technologiques, mais aussi sociales et institutionnelles.

Conforté par ses approches conceptuelles autour des notions de filière et de territoire, Jonathan Lenglet va se confronter en deuxième partie aux réalités de terrain à travers une « *approche qualitative qui vise moins la recherche de l'exhaustivité que l'exploration de la richesse et de la profondeur de situations particulières* ». L'approche qualitative permet de s'intéresser à des phénomènes difficilement mesurables et de recueillir des informations manquantes ou non disponibles *via* les réseaux officiels. Les entretiens réalisés se déroulent en trois phases principales. Tout d'abord avec un nombre restreint d'acteurs clés et de manière extensive lors des entretiens pivots. Puis, avec les entretiens principaux, plus nombreux, au contact direct du terrain. Enfin, des entretiens complémentaires permettent à Jonathan Lenglet une prise de recul et une articulation avec les visions nationales et régionales.

Ces entretiens lui permettent d'observer, de comprendre, de théoriser un certain nombre de dynamiques croisées filière-territoire : l'écosystème industriel qui se constitue à Golbey-Epinal, l'un des premiers projets d'écologie industrielle et d'économie circulaire de grande envergure en France. Il illustre le rôle essentiel des établissements de recherche et de formation qui, rassemblés au sein du campus bois, donnent sens à la formule « Penser forêt – Agir bois » dont les répercussions seront nombreuses à la fois sur le territoire, mais aussi au-delà. La dynamique « Terres de Hêtres », projet expérimental et de démonstration visant à donner à cette essence une perspective en structure, portée notamment par les communes forestières, à la fois gestionnaires des forêts et clientes « bois » au travers d'édifices publics, affirme à la fois l'écologisation des pratiques et la reterritorialisation des activités. Jonathan Lenglet analyse aussi l'approche jurassienne, celle du PNR du Haut Jura, promoteur d'initiatives forêt-bois, le programme « Sapin du Jura », association filière-territoire dont la stratégie porte notamment sur « construire en bois local ». Le territoire apparaît dans tous ces exemples comme un lieu propice à l'expression d'une gouvernance multi-niveaux, imbriquant politiques européennes, nationales (sectorielles, d'aménagement...) et locales.

Jonathan Lenglet analyse longuement la structuration de la filière au niveau local, son incrémentation au fil du temps, la naissance des interprofessions, l'implication progressive des collectivités, sous des formes à chaque fois spécifiques, sensibilisées aux enjeux par les chartes forestières de territoire. Il s'attarde sur l'impact des reboisements FFN et leur arrêt, sur l'évolution des modes de vente avec la montée en puissance de la contractualisation destinée à sécuriser les approvisionnements industriels, sur les nouvelles et encore timides actions fédératrices en faveur du reboisement, sur la naissance des labels, y compris AOC... Bref, au fil du temps se noue dans les diverses situations étudiées un couplage filière-territoire, aux modalités variées, avec ses difficultés, ses conflits, ses avancées mais un couplage assurément essentiel à la lecture et à la compréhension de l'évolution de ce secteur d'activité.

Jonathan Lenglet montre la co-évolution des processus « filière » et « territoire » ainsi que les ajustements continus, temporels et spatiaux, de leurs configurations. Ses travaux montrent une tendance actuelle au renforcement de la proximité entre ces entités et le rôle croissant des collectivités locales dans l'adaptation sectorielle.

Ce couplage participe à la construction des identités en mobilisant de manière privilégiée des argumentaires patrimoniaux et de responsabilité sociale et environnementale comme mode de justification. Les articulations entre secteur et territoire deviennent finalement un espace propice à l'émergence de « *postures à contre-pied* », portant l'idée d'une transformation possible localement. Elles constituent un instrument d'émancipation, permettant aux collectifs de s'extirper à la fois des contraintes extérieures de la concurrence entre entreprises ou entre territoires et de l'uniformité longtemps imposée par les cadres rigides d'une action publique descendante.

Jonathan Lenglet conclut en précisant que « *La déconstruction de la notion de filière forêt-bois comme catégorie monolithique opérante au niveau national permet de reposer la question de l'échelle d'analyse pertinente pour l'étude du changement dans le secteur. En offrant des outils adaptés à l'analyse méso-économique, l'économie territoriale permet d'effectuer un recentrage sur les dynamiques de construction sectorielles et territoriales au cœur desquelles interagissent les réseaux d'acteurs.* »

La filière apparaît ainsi comme organisation résiliente encadrée dans des réalités territoriales diversifiées, facteurs de résilience. Elle ne répond plus uniquement aux évaluations fondées sur des indicateurs macroéconomiques occultant la richesse de ses configurations et de son potentiel d'innovation.

La forêt et les produits bois sont aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux, à la fois comme secteurs sensibles, mais aussi comme porteurs de solutions. Le principe de « valuation », associant les dynamiques institutionnelles, relationnelles et transactionnelles explicite le potentiel d'innovation des démarches de labellisation, sujet largement développé par Jonathan Lenglet, car celles-ci permettent, à travers une garantie de traçabilité, d'incorporer à la valeur du produit le réseau d'acteurs impliqués, c'est-à-dire une dimension sociale que les seules transactions économiques rendent habituellement invisible.

Cette montée en puissance s'opère donc en réaction à des problématiques globales (changement climatique, érosion de la biodiversité, mondialisation) mais aussi plus locales (capacité d'action et autonomisation des acteurs locaux, relocalisation, développement territorial), et leur intégration dans les modèles conventionnels et alternatifs de développement ouvre de nouvelles perspectives opérationnelles, mais aussi de nouveaux champs de recherche.

Les ouvertures proposées dans cette conclusion interrogent le monde forestier et offrent d'intéressantes perspectives sur un plan conceptuel et méthodologique, aussi bien en matière de

théorisation de la transition dans une perspective territoriale que de recherche appliquée et participative.

Portée et limites de la thèse :

Cette thèse est ambitieuse car elle apporte, grâce au croisement des disciplines de la géographie et de l'économie, une lecture complémentaire et pertinente de l'évolution du secteur forêt-bois. Jonathan Lenglet développe des approches qualitatives, minutieuses et très argumentées, en soulignant le caractère à chaque fois spécifique des cas étudiés lesquels s'inscrivent dans des géographies, des histoires, des cultures, des savoir-faire, des contextes politiques, l'existence de personnalités clé... L'alliance filière-territoire ainsi exposée apparaît le support de création de valeur, de compétitivité sur des schémas économiques alternatifs, construits patiemment avec le temps, fondés in fine sur la confiance reliant un réseau d'acteurs multiples, forestiers, chercheurs, élus, industriels divers. Et cette alliance apparaît un creuset particulièrement propice à la prise en compte des nouvelles exigences qui s'invitent aujourd'hui avec force, changement climatique, circuits courts, durabilité, circularité... Le couplage filière-territoire peut donner au secteur forestier, fortement diversifié en regard des secteurs concurrents des pays du nord par exemple, standardisés et homogènes, de nouvelles raisons de croire en l'avenir.

Jonathan Lenglet est aussi à l'aise avec les concepts qui lui assurent une profondeur dans les analyses qu'il sait être pragmatique avec les acteurs qu'il rencontre et dont les propos nourrissent sa thèse par ailleurs illustrée de schémas récapitulatifs en chaque fin de chapitre. Comment ne pas noter par ailleurs combien Jonathan Lenglet a été actif durant sa thèse, avec quatre publications dans des revues à comité de lecture et de nombreuses interventions dans des séminaires scientifiques et dans des colloques professionnels.

Pour autant la thèse répond-elle à son ambition initiale ? L'approche uniquement qualitative apparaît plus descriptive que démonstrative, en particulier sur la question essentielle de création de valeur, qui peut paraître *in fine* marginale dans les cas étudiés. Jonathan Lenglet l'admet lui-même lorsqu'il précise : « Il est bien sûr possible d'objecter que, pour partie, les initiatives mises en évidence relèvent de manifestations artéfactuelles ou d'épiphénomènes au regard de dynamiques macros, soient-elles économiques, sociales ou environnementales ». La thèse se veut une invitation aux collectivités territoriales d'explorer l'univers forestier mais ne propose pas une « méthodologie d'action » à celles-ci, « les articulations firmes-territoires se prêtant mal à une appréhension à partir d'un cadre global ». Jonathan Lenglet s'est peut-être trop attaché à suivre scrupuleusement la méthodologie de sa thèse, la rencontre entre les concepts théoriques travaillés en première partie et l'approche des cas sur la base d'une enquête qualitative, nécessairement subjective. Un approfondissement des analyses sur la transition, la durabilité, les innovations en lien avec les territoires, les ressorts d'une meilleure articulation entre les niveaux local et national, crucial dans le secteur forêt-bois auraient pu permettre de renforcer le potentiel d'application de cette thèse dont la thématique est à l'évidence au cœur des problématiques socio-économiques actuelles.

Face à la mondialisation qui explose les frontières, aux technologies génériques qui bouleversent les rapports de compétitivité dans l'industrie et les services, aux impératifs environnementaux qui interpellent les citoyens-consommateurs, à l'impuissance des Etats à gérer les multiples urgences nées de ces évolutions, on peut s'interroger sur la capacité des territoires à s'interposer efficacement dans ce maelström, certes porteur d'opportunités, mais profondément déstabilisant. En travaillant sur la « méso-économie » attachée à la valorisation d'une ressource territoriale, la forêt, en fouillant qualitativement les ressorts dans les cas vosgiens et jurassiens, Jonathan Lenglet tente de montrer que le territoire peut-être au centre de processus de constitution d'un capital relationnel, d'interdépendances non-marchandes qui peuvent déboucher sur des formes de gouvernance spécifiques, favorisant innovation et compétitivité.

Quand bien même on souligne ci-dessus les limites de la thèse en rapport à l'ampleur de la question, on ne peut que souscrire à son invitation à prolonger ces travaux, soit pour se convaincre avec lui que la spécificité des cas étudiés interdit toute généralisation, soit pour jeter les bases d'une doctrine facilitant l'intervention des territoires dans le secteur forestier, comme l'Etat les y a progressivement incités ces dernières décennies.

Les forêts sont au cœur de multiples questionnements relatifs à leur avenir, aux conflits d'usage, à leur gestion au regard de la biodiversité, du changement climatique, du stockage de carbone... Or les forêts s'incarnent dans les territoires, en constituent, au-delà de leur réalité biologique, une dimension historique, culturelle, patrimoniale... Les échanges à ces niveaux sont nécessairement plus concrets et sont susceptibles d'échapper au dogmatisme qui prévaut souvent au niveau central.

Mieux articuler le secteur forêt-bois avec les territoires, en tirant parti des expériences agricoles et étrangères, est une thématique porteuse de sens socio-économiques, environnementaux, culturels et ne peut-être qu'encouragé par notre Académie.

En conséquence, les perspectives et les éléments apportés par ce travail de thèse conduisent à faire figurer cette analyse sur le site de l'Académie d'agriculture de France, à titre de valorisation.